

FONCTION GRADE	UN.E CHARGE.E DE MISSION HABITAT PRIVE ATTACHE TERRITORIAL
DIRECTION SERVICE /UT	DDUS DIRECTION DE L'HABITAT SECTEUR NORD

FINALITES : Les deux postes de chargé.e de mission Habitat privé sont placés sous la responsabilité du responsable de l'Unité Territoriale Habitat du secteur Nord et ont pour mission principale de proposer et de piloter des opérations et dispositifs permettant de lutter contre l'habitat dégradé, d'accompagner les copropriétés dans leur processus de redressement et plus généralement d'améliorer le parc privé conformément aux objectifs et actions déclinées dans le PLH de l'EPT. Le.la chargé.e de mission pourra intervenir sur les 4 communes couvertes par le secteur nord sans être rattaché.e spécifiquement à l'une ou à l'autre. La nature et la localisation des projets qu'il.elle pourra être amené.e à piloter sera notamment fonction de l'évolution de la charge de travail au sein de l'unité territoriale. Il.elle sera notamment en charge de proposer et de développer des projets à une échelle intercommunale et de piloter et de suivre leur mise en œuvre opérationnelle.

MISSIONS PRINCIPALES

Activités/tâches principales :

I – Mettre en place / animer et suivre les dispositifs incitatifs en matière d'amélioration de l'habitat et de redressement de copropriétés en difficultés (OPAH, Plan de sauvegarde ; POPAC...) :

Elaborer les documents relatifs aux consultations d'opérateurs (CCTP, analyse d'offres pour la CAO, rapports aux instances) et accompagner la procédure conduisant à l'attribution d'un marché en lien avec la Direction de la commande publique

Elaborer/négocier les conventions et protocoles partenariaux et les soumettre aux instances décisionnelles de l'EPT

Assurer le suivi opérationnel, financier et administratif ainsi que l'évaluation des projets qui lui sont confiés

Organiser et animer des réunions

Veiller à une coordination des différents acteurs intervenant sur les immeubles dans les périmètres des dispositifs

Assurer l'animation et le suivi d'un plan de communication

Faire des propositions en matière budgétaire pour les opérations dont il assure le pilotage et plus globalement dans le cadre de l'élaboration du budget de la direction de l'habitat

II – Participer à la mise en place d'un dispositif de veille et d'observation des copropriétés (VOC) à l'échelle des 9 villes du territoire en lien avec le service stratégie de l'habitat et du logement et les autres UT Habitat et exploiter les données propres au secteur nord : définition d'indicateurs de suivi ; recueil, analyse et suivi des données ; animation du VOC en lien en lien avec les différents services et partenaires concernés (UT habitat ; HNS ; SIG ; pôle cartographique ; observatoire habitat neuf ; DRIHL ; ANAH ; etc.)

III – Accompagner les copropriétés dans la résolution de difficultés, en dehors des périmètres opérationnels : (organisation et coordination des interventions en « diffus ») : informations ; médiation ; conseils ; recherches de partenariats ; mise en place d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ; actions de formation et de sensibilisation ; etc.

Plus généralement :

Rédiger des comptes rendus, notes, rapports ; délibérations, bilans d'activité, tableaux de bord, ...

Préparer et animer des réunions, participer à des groupes de travail, de réflexion, ateliers, colloques, séminaires, etc. tant en interne qu'en externe ;

Informier et sensibiliser les propriétaires et occupants aux

problématiques liées au fonctionnement des « copropriétés » et aux questions touchant, plus généralement, à l'amélioration du parc privé et à la lutte contre l'habitat indigne

Compétences et qualités requises

Connaissance du fonctionnement des collectivités locales.
Connaissance des règles de fonctionnement de la copropriété, des outils d'amélioration de l'habitat et des procédures de lutte contre l'habitat indigne

Aptitudes à la négociation et à la conduite de projets multi partenariaux

Capacités certaines à mener de front plusieurs dossiers et à mettre en œuvre des outils de reporting adaptés

Connaissance en matière de police administrative du Maire (CCH, CSP, Sécurité incendie,...)

Connaissance du fonctionnement des copropriétés privées
Capacités rédactionnelles

Bonne culture des politiques publiques de l'habitat

Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point)

Aisance orale (animation de réunions)

Aisance relationnelle

Rigueur, discrétion

Disponibilité, réactivité

Capacité à travailler en équipe

Goût du terrain

Connaissances requises

Formation souhaitée :

Diplôme : enseignement supérieur de niveau Bac + 4/5 dans les domaines de l'habitat, l'urbanisme, la politique de la ville ou autre lié aux collectivités territoriales

Connaissances requises :

Expérience professionnelle souhaitée :

- expérience dans le domaine de l'habitat
- maîtrise du mode de fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs partenaires

Contraintes du poste

Participer à des Assemblées Générales de copropriété
Participer à des réunions et à des événements (Forum copropriétés notamment) en dehors des horaires de bureau et le WE (exceptionnel)

Conditions de travail/ horaires

35h

Merci d'adresser votre lettre de motivation en rappelant la référence **2019 07 106** et votre curriculum vitae à M. Le Président de l'Etablissement public territorial "Plaine Commune" 21, avenue Jules Rimet - 93218 SAINT-DENIS Cedex.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter: - tél : **01.55.93.55.55** – secteur RECRUTEMENT poste **55.58** - recrutement@plainecommune.com.fr.